Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 087-218701506-20260909-202632-DE

Mairie de Beynac
29 rue de la Croix des Combes
87700 BEYNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/32 EN DATE DU 09/09/2026

Le Conseil municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 9 septembre 2026, à 20h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 31 août 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombre de Conseillers		**Présents :**
En exercice :	15	Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT,
Présents :	12	Sandrine JOUVE, Patricia ARENA, Jean-Pierre
Représentés	00	BERGER, Ludovic DUHAIN, Léo BUISSON,
Votants	12	Antoine DURAND, Catherine EBURDERIE,
Exprimés :		Lorine GORSE, Annick MACAIRE, Jocelyne PIMPIN
Pour :	12	
Contre :	00	**Absents :** David DU BOUCHERON, Jean-Louis
Abstention :	00	CONSTANT, Fabienne CHARON

Mme Lorine GORSE a été désigné secrétaire de séance.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTRÉES PAR LES INCENDIES

Madame le Maire informe le Conseil municipal de l'appel à la solidarité lancé par l'Association des Maires de France (AMF) en faveur des communes touchées par les incendies.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de participer à cet élan de solidarité à hauteur de 1€ par habitant, soit une participation d'un montant total de 735€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'accorder** une participation financière à hauteur de 1€ par habitant, soit un montant total de 735€, dans le cadre de l'appel à la solidarité porté par l'AMF ;
- **autorise** Madame le Maire à procéder au versement de cette participation et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

La secrétaire de séance,
Lorine GORSE

Le Maire,
Marie-Claude BEYRAND

MAIRIE DE BEYNAC (Haute-Vienne)

Affichée le
Transmise à la préfecture le